

165

associations
dénoncent l'invasion éolienne
en Nouvelle-Aquitaine
et la complicité
des pouvoirs publics et régionaux



Conférence de Presse
7 Juillet 2020
Club de la presse
de Bordeaux et
de la Nouvelle-Aquitaine

DOSSIER
DE PRESSE

“ Au départ, l'énergie éolienne est une très bonne idée, mais à l'arrivée, c'est une réalisation tragique. Si on disait au moins que ça permettait de fermer des centrales. Mais ce n'est pas le cas. Cela peut dénaturer des paysages pour des résultats finalement incertains ...
En bref, c'est simplement de l'habillage ”

Nicolas Hulot

ÉOLIENNES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Une inacceptable prolifération inscrite dans le SRADDET

165 associations de Nouvelle-Aquitaine, rassemblant des milliers d'adhérents profondément attachés à l'écologie, soucieux de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, de la qualité de vie en secteur rural mais aussi du maintien de l'attrait touristique et de la sauvegarde du patrimoine de la région, représentées par 11 d'entre elles, dénoncent devant le tribunal administratif de Bordeaux l'Objectif 51 du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

Cette décision traduit tout à la fois leur indignation, leur colère et leur détermination. Indignation devant le déni de démocratie que représente l'Objectif 51. Colère en raison des dommages irréversibles et totalement injustifiables qu'il entraînerait. Détermination à tout mettre en œuvre pour faire prévaloir la justice, leurs valeurs et l'intérêt général ainsi bafoué.

Adopté le 21 décembre 2019 par le Conseil régional, l'Objectif 51 entérine une véritable prolifération des éoliennes dont la production prévue passerait de 4140 GWh à 10350 GWh, soit 150% d'augmentation. Rien ne peut justifier un tel objectif !

La décision de réduire le dégagement mondial de CO₂ vise dans une très large mesure la production d'électricité réalisée pour plus de 70% à partir de charbon, de gaz et de pétrole. Mais pas en France où l'électricité, produite pour l'essentiel par le nucléaire et l'hydraulique, est l'une des plus décarbonées du monde. La production mondiale de CO₂ atteint 33,1 gigatonnes quand les émissions de CO₂ dégagées par la production électrique dans notre pays ne représentent que 0,02 gigatonnes. Mettre l'accent sur l'éolien, dont l'activité intermittente impose de faire appel à des centrales à gaz ou au charbon, ne permet en rien de réduire le dégagement de CO₂, comme le prouve l'exemple allemand.

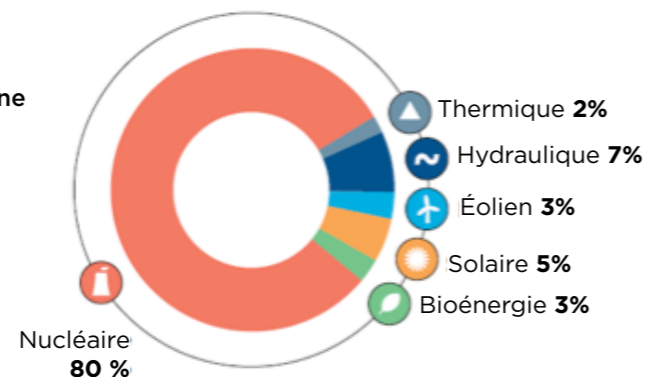
La Nouvelle-Aquitaine exporte 17 TWh, soit 30% de l'électricité qu'elle produit. Les énergies renouvelables (ENR) sont déjà en 2020 au-delà de l'objectif (23%) de l'énergie totale consommée dans la région. Pourtant, le SRADDET prévoit de propulser l'éolien de 11 % en 2020 à 18% en 2030 dans le mix des ENR. Qui peut inciter à mettre ainsi le turbo sur les éoliennes ? Le rapport d'objectifs du SRADDET précise que l'Objectif 51 a été largement inspiré par France Énergie Éolienne (FEE), le syndicat des professionnels de l'éolien. Ce choix politique contestable ignore délibérément les arguments des opposants à cette orientation aussi coûteuse que nuisible à l'intérêt général. Il représente un exécration déni de démocratie.

◆ Tableau Situation de la région Nouvelle Aquitaine - chiffres 2018

Production : 57 TWh **Exportation vers**
Consommation : 40 TWh **les autres régions 17 TWh**

	Production	Évolution par rapport à 2017	
Nucléaire	45,8 TWh	+ 1,4 %	
Thermique	1,1 TWh	- 5,8 %	
Hydraulique	3,9 TWh	+ 37,2 %	
Éolien	1,7 TWh	+ 40,7 %	
Solaire	2,9 TWh	+ 16,3 %	
Bioénergies	1,5 TWh	stable	
Total	56,9 TWh	+ 4,5 %	

Répartition de la production électrique régionale



La Nouvelle Aquitaine est la 1^{re} région de France pour la production d'électricité à partir d'énergie solaire

RECOURS AUPRÈS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

Les 11 associations requérantes contre le SRADDET de la Nouvelle-Aquitaine

■ CHARENTE

Eostress Nord Charente
 Contact : Yves de La Meslière,
 y.mesliere@gmail.com
 06 20 36 35 23

■ LANDES

Rion-Environnement
 Contact : Françoise Géraud,
 francoisegeraud@orange.fr
 05 58 57 14 65

■ CHARENTE MARITIME

Vent de Contraste en Pays d'Aunis et du Pays des Vals de Saintonge
 Contact : Michel Broncard,
 michel.broncard1731@orange.fr
 06 23 80 71 93

■ LOT-ET-GARONNE

Courant Citoyen Alternatif (CCA47)
 Contact : Pierre Chiampi,
 Jean Dupré, asso.cca47@gmail.com
 07 83 00 19 39

■ CORRÈZE

Agir pour le Plateau des Etangs
 Contact : Marie-José Pailleau,
 marijo.pailleau@free.fr
 06 07 25 51 75

■ DEUX-SÈVRES

Action éolienne Échiré et Alentours (AEEA)
 Contact : Alain Naudin,
 alain.naudin@9online.fr
 06 74 91 75 03

■ CREUSE

Vents d'Etat
 Contact : Martine Faucher,
 martine.w.faucher@orange.fr
 06 85 98 99 61

■ VIENNE

Vent du Bocage
 Contact : Jean-Louis Butré,
 jlbutre@gmail.com
 06 80 99 38 08

■ DORDOGNE

Défense du val de Dronne et de la Double (Asso3D)
 Contact : Thierry Bonne,
 defense.dronne.double@gmail.com
 06 28 22 54 52

■ HAUTE-VIENNE

Ether 87
 Contact : Philippe Maurisset,
 maurisset.philippe@yahoo.fr
 06 09 12 05 87

■ GIRONDE

Vigi-Eole
 Contact : Daniel Ardouin,
 armp33@wanadoo.fr
 06 07 96 05 94

INVENTAIRE RÉGIONAL

Les 165 associations anti-éoliennes de la Nouvelle-Aquitaine

■ CHARENTE

A BOUT DE SOUFFLE - Vouthon-Val-de-Tardoire
ADEL et ses environs - Charmant
AIRE - Chirac
ALPE - Roumazières
APPAPA - Aigre
APEC - COULONGES
APPY- - Yviers
Sauvegarde du val de Nouère - La Nouère
AVSE - Soufrignac
BON VENT- Brillac
BRISEVENT - Saulgond
CHASSONS LEOLIEENNE - Chasseneuil
CLE - Nieul
Coupe Vent - Saint Claud
ECC - Pleuville
EOLE 16 - Castay
EOLE ET MOI - Charras
EOSTRESS NORD CHARENTE - Les Adjots
La croisée des vents- Barro
LABEL HORIZON - Bioussac
NATURGON TURGON
POURRHA - Roullet St Estephe
SCEDG - Gourville
SONNETTE D'ALARME - Cellefrouin
SCEDG - Gourville
RAPASSE - St-Laurent-de-Céris
Protection de Saint Fraigne - Saint Fraigne

■ CHARENTE-MARITIME

Association Balanzacaise contre l'éolien
Association de Défense de l'environnement de la Saintonge romane
Association de protection contre la prolifération des éoliennes
Association de protection des habitants, des paysages ruraux de Cherbonnières et de ses environs
Association de Protection des Habitants et des Paysages ruraux des Touches de Périgny et de ses Environs
Bien vivre à Puy du Lac
Boutonne Environnement
Don Quichotte
Epargnes mon village
Stop Eole Anais 17
Vent debout - association de défense de l'environnement de la vallée du Briou
Vent de Contraste en Pays d'aunis et du Pays des Vals de Saintonge
Collectif Nachamp
Préserve nos villages et notre terre
Pas de Vent en Haute-Saintonge

Villeneuve la Comtesse Environnement
Protégeons nos Paysages de Charente et Charente Maritime
Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France 17
Collectif La Brousse - Bagnizeau (AFF. FLESSINGUE et autres)
Association « Défense des Marais de l'Estuaire »
Sérénité et Vigilance sur la Presqu'île d'Arvert
Association pour la sauvegarde de l'environnement d'Ardillières et de Ciré d'Aunis
Association Brannaise contre la Contamination éolienne de Baignes
Association du Développement durable de la Vallée du Curé
Association Préserver notre Paysage et notre Habitat sans Eoliennes
Vanzac Sans Nuisance Eolienne
Vent contraire sur La Boutonne
Collectif de Nuailé d'Aunis
Collectif de Seigné
Collectif pour un Estuaire Protégé sans Eolienne
Non aux éoliennes sur la CDA de la Rochelle
Donquichoque

■ CORRÈZE

Association pour la sauvegarde de la vallée du Dognon et des gorges du Chavanon (ASDC)
Nature et économie rurale avant les éoliennes
Vents de Corrèze
Vues sur les monédières
Défense et respect du pays de Gimel
Mille vents debout
Agir autrement pour la Xaintrie
Agir pour le milieu corrézien
Agir pour le pays d'Eygurande
Association pour la sauvegarde du plateau bortoïse
Agir pour le plateau des étangs

■ CREUSE

Soulier commune de Janaillat - Janaillat
Mont de Transet vent debout - Mansat et la Courrière Thauron
Association Qualité de la Vie à Anzême
Adpguéretois - Saint-Fiel
Vie-vent-en-creuse - Glénic
Pionnat vent libre - Pionnat, Saint-Laurent
Vent de discorde - Mazeirat
Janaillat Saint Dizier-Masbaraud
Vent de Business JDM-VDB - La Souterraine
Azérables

Saint-Marien
Bussières St Georges
Saint-Pierre-Le-Bost
Boussac
Combraille Creuse attractive - Chambonchard, Évaux-les-Bains, Fontanières
Le Chauchet
Vent d'état - St Hilaire-la-Plaine
Association des amis des paysages bourganiauds
AAPB - Royère-de-Vassivière, Bourgneuf
SENEC - Sous-Parsac
Gentioux
Association de défense des eaux et vallées
Le grand Villard - Saint-Hilairelplaine
Guéret environnement

■ DORDOGNE

Citoyenneté Environnement Périgord - Verteillac
Défense du val de Dronne et de la Double
Saint-Aulaye-Puymangou
Vents Contraires 24 - Savignac-les-Eglises
Vivre Informer Agir en Périgord-Limousin
Saint-Saud-Lacoussière
Haute Vallée de la Nizonne - Beaussac
Protégeons le Haut Périgord Noir - Azerat
Vents Contraires à Saint-Geyrac, Saint-Geyrac
FORCES PERIGORD - collectif Dordogne
Défense de la Forêt du Landais - Les Lèches
Vent Debout - Non aux éoliennes en Périgord
Pourpre - Issigeac
Don Quichotte Mazeyrolles
Collectif Citoyen contre les Eoliennes Industrielles en Pays d'Issigeac - Boisse
Collectif La Queue d'Ane - Saint-Saud-Lacoussière
D Pais 24 - Saint-Saud-Lacoussière
Milhac Transition - Milhac de Nontron
Le collectif des hébergeurs du parc naturel régional Périgord-Limousin

■ GIRONDE

Association Maransin Eole - Lapouyade
Défense Des Marais de l'Estuaire- St-Ciers-sur-Gir
Nature et Déplacements au cœur du Médoc - Lesparre
Collectif Vent Debout Médoc - Lesparre
Vigiéole - Reignac

■ LANDES

Rion-Environnement - Rion-des-Landes
SOS Désastre Éolien - Sindères

■ LOT-ET-GARONNE

Courant Citoyen Alternatif - Paulhiac

■ DEUX-SÈVRES

A.D.E.P.A.A. - Amuré
ASSOCIATION ENVIRONNEMENT - Échiré, Cherveux
NATURE ET VIE SUR LES COMMUNES DE SAIPRÈS, THOUET, ET LEURS ENVIRONS - St-Martin-de-Sanzay
NOTRE ENVIRONNEMENT A LUZAY
PRESERVATION SANTÉ ENVT NUEIL-LES-AUBIERS
SAINT- AUBIN-DE-BAUBIGNÉ ENVT
VENT D'AUTIZE GATINE - Coulonges-sur-Autize

VENT DE BOIVRE - Vasles
VENT DE PLAINE - Romans
STOP À L'ÉOLIEN EN MELLOIS - St-Vincent-la-Châtre
COLLECTIF ALERTE ÉOLIENNES EXOUDUN
FAYE PAYSAGES - Faye-l'Abesse
VOULMENTIN ENVIRONNEMENT BOCAGE
VENT CONTRAIRE - Sainte-Verge
APERPE - Coulonges-Thoursais
SAUVEGARDE PAYSAGE EN BOCAGE - St-Aubin-du-Plain
VENT DEBOUT - Airvault
LA FRAGNAIE - Nueil-les- Aubiers

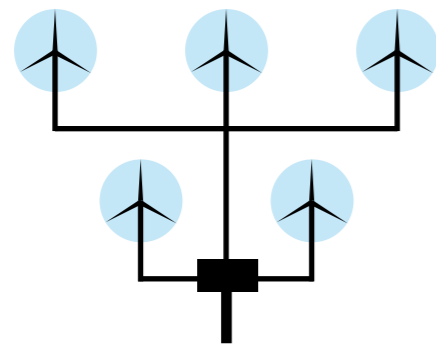
■ VIENNE

SAUVEGARDE DE L'ENVT DE LIGLET
A.D.C.I.E.L. DEFENSE CONTRE IMPLAN - Bournand
A.P.A.C.H.E - Pouant
PRESERVATION ENVIRON. SAINT-PIERRE-DE-MAILLE
A.P.P.E.L. - LAathus- St Rémy
ADEPA - La Bussière
ADEPV86 - Champagne- St-Hilaire
ASEPP du SUD VIENNE - Le Vigeant
BIEN VIVRE A GENOUILLE
BIEN VIVRE EN LOUDUNAIS - Mouterre-Silly
EN PARTANT DE LA MÉNOPHE - ST Maurice-la-Clouere
JOURNET BOCAGE - L'Age-Journet
LE BIEN ETRE A CHATEAU-GARNIER
MAUPREVOIR ENVIRONNEMENT
PARA-VENT - La Grimaudière
PRESSAC ENVIRONNEMENT - Le Moulin de la Vigerie
S.A.S LA VALLEE DES SINGES - Romagne
SAVIGNY VENT DEBOUT Savigny- Levescault
TERRES DE BRANDES A.T.D.B. - Leigné-les-Bois
USSONNAISE DE DEFENSE DE L'ENVIRT - Usson-du-Poitou
VENT DE COLERE A DANGE, ST-ROMAIN, VELLECHES
VENT DE COLERE ENTRE VIENNE ET MOULIE
Saint-Julien-l'Ars
VENT DE GATINE - Lavausseau
VENT DE LA VIENNE - Rouille
VENT DES FORTS - Monthoirin
VENT D'OZON - Sénille-St-Sauveur
VENT DU LENCLÔITRAIS - ST-Genest-d'Ambière
VENT FUNESTE - Genouillé
VENT REBELLE - Availles-Limouzine
VOL AU VENT EN LOUDUNOIS - SAammarcolles

■ HAUTE-VIENNE

AssoDBB - Mailhac-sur-Benaize
ADNE87 - Bersac, Laurière, Folles
ADPB - Saint-Barbant
ASPER - Lussac-les-Eglises
ASPHEL - Tersannes
ETHER 87 - Bujaleuf-Champnétery
PENPPA - Nexon
ALTESS87 - St-Pardoux, Roussac, St-Symphorien-sur-Couze
Vent juste - Saint Mathieu
ADN - Rancon, Balledent, Roussac
Robin des Vents: Collectif de Haute-Vienne
Fédération Tempête En Marche (FETEM)

Les éoliennes en service, autorisées et en projet de la Nouvelle-Aquitaine



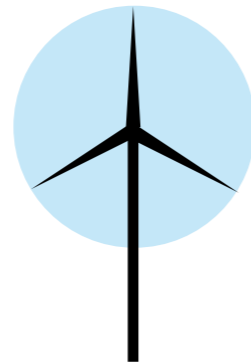
462

centrales éoliennes
en fonction ou en projet
en Nouvelle-Aquitaine

dont

105 en service
2 en construction
81 autorisées
106 en instruction
168 en projet

18 projets éoliens
abandonnés par
les développeurs



2790

éoliennes
en fonction ou en projet
en Nouvelle-Aquitaine

dont

677 en service
8 en construction
398 autorisées
619 en instruction
1088 en projet

109 éoliennes en projet
abandonnées par
les développeurs

NOTA BENE : si les chiffres des centrales et leurs machines « en service », « autorisés » et « refusés » sont exacts, ceux « en instruction » et « en projet » peuvent présenter des fluctuations à ± 2% liées à des remontées d'informations non mises à jour.

La répartition par département des éoliennes en service, autorisées et en projet

526
EN CHARENTE

87
EN GIRONDE

501
EN CHARENTE MARITIME

145
EN LANDES

207
EN CORRÈZE

308
EN DEUX-SÈVRES

288
EN CREUSE

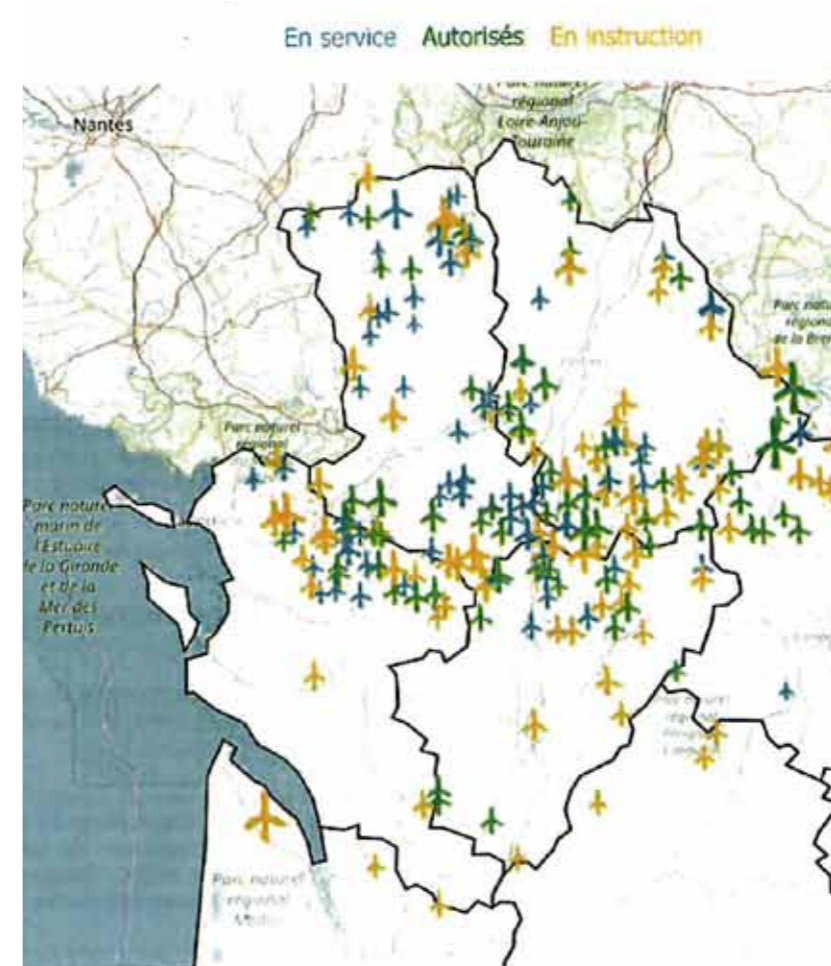
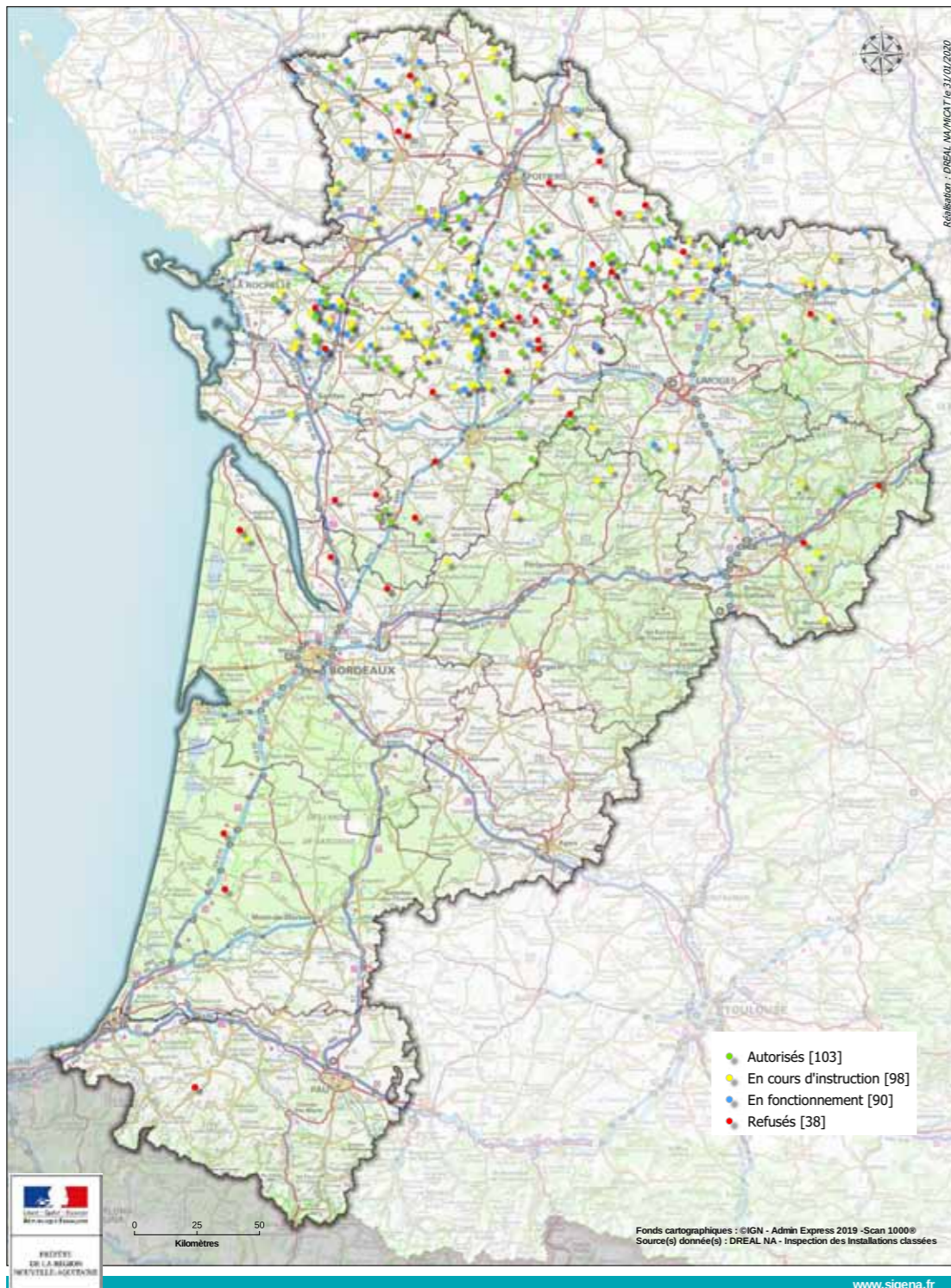
366
EN VIENNE

145
EN DORDOGNE

217
EN HAUTE-VIENNE

L'invasion éolienne en Nouvelle-Aquitaine

Ci-dessous la carte dressée par la DREAL de la Nouvelle Aquitaine qui ne tient compte que des éoliennes autorisées par les préfets. Nos associations ont, elles aussi, fait leurs cartes plus complètes sur l'état de la menace puisqu'elles prennent en compte les projets en cours d'instruction et ceux qui sont encore à l'étude mais connus sur le terrain. La différence est énorme !



CARTE DU POITOU CHARENTES

Deux-Sèvres :
 165 éoliennes – 361 MW
 71 éoliennes – 192 MW
 72 éoliennes – 264 MW
 Total : 308 éoliennes – 817 MW

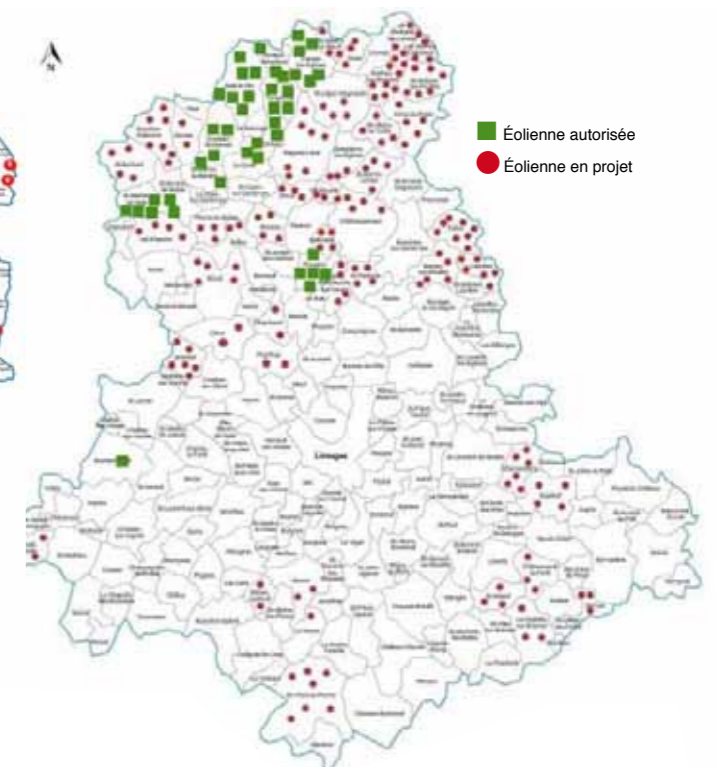
Charente-Maritime :
 81 éoliennes – 163 MW
 67 éoliennes – 181 MW
 112 éoliennes – 370 MW
 Total : 260 éoliennes – 714 MW

Vienne :
 103 éoliennes – 224 MW
 133 éoliennes – 394 MW
 130 éoliennes – 455 MW
 Total : 366 éoliennes – 1073 MW

Charente :
 69 éoliennes – 143 MW
 82 éoliennes – 237 MW
 112 éoliennes – 342 MW
 Total : 263 éoliennes – 722 MW



CARTE DE LA CORRÈZE



CARTE DE LA HAUTE-VIENNE

“ Au prétexte des mesures prises en faveur des énergies renouvelables, les lobbys des éoliennes géantes se sont imposés sans que soient pris en compte le paysage et ses habitants ”

Gilles Clément

Ingénieur horticole, paysagiste...
Commandeur des Arts et des Lettres,
il a occupé la Chaire de Création artistique
au Collège de France ,
il est Professeur émérite à l'Ecole
Nationale Supérieure
du Paysage de Versailles.

Parmi ses principales réalisations paysagères,
on retiendra entre autres :
Jardins du Musée du Quai Branly à Paris
(avec Patrick Blanc et Jean Nouvel, architecte),
Jardins du Parc André Citroën à Paris
(en collaboration avec Allain Provost, paysagiste,
Patrick Berger et Jean-Paul Viguier, architectes),
Jardins du Parc Matisse à Lille,
Jardin de l'Abbaye de Valloires (Somme),
Jardin du Domaine du Rayol (Var)
Jardin du Château de Blois,
Parc paysager du Château
de Châtenay-en-France, etc.

PATRIMOINE & TOURISME

Sites emblématiques de Nouvelle Aquitaine défigurés ou menacés par l'éolien

■ CHARENTE

Château de Villebois-Lavalette
Vallée de la Dronne
Aubeterre-sur-Dronne
(label « plus beaux villages de France »)

■ CHARENTE-MARITIME

Eglise St-Pierre d'Aulnay-de-Saintonge
(inscrite au Patrimoine mondiale de l'UNESCO)
Forêt de la Double

■ CORRÈZE

Plateau de Millevaches

■ CREUSE

Vallée des Peintres Impressionnistes
Bénévent-l'Abbaye

■ DORDOGNE

Circuit des églises romanes
du Ribéracois
Forêt de la Double
Vallée de la Dronne
Bastide de Saint-Aulaye
(label « petite cité de caractère »)
Château d'Hautefort
Château de Biron
Bastide de Monpazier
Cité médiévale d'Issigeac
Itinéraire Baroque des églises
du Périgord vert

■ GIRONDE

Estuaire de la Gironde
Phare de Cordouan
Citadelle de Blaye
(classée au patrimoine de l'Unesco)

Cité médiévale de Saint-Émilion
(classée au patrimoine de l'Unesco)
Forêt de la Double

■ DEUX-SÈVRES

Château de la Durbelière
Château de la Tournelay
Les Rochers Gravés des Vaulx
Les Landes de l'Hopiteau
(classé Espace Naturel Sensible)
Église romane de St-Sauveur-de-Givre-
en-Mai à BRESSUIRE.
Vallée du Thouet : édifices d'Art roman
Château de Mme de Montespan à Oiron
Église du XII^e à Saint-Gelais
Château fort du XIII^e à Echiré
Château écossais du XV^e à Cherveux
Château de la Taillée à Echiré
Château Renaissance à Saint-Gelais

■ VIENNE

Vallée de la Gartempe
Abbatiale de St-Savin-sur-Gartempe
(inscrite au Patrimoine mondiale de l'UNESCO)

■ HAUTE-VIENNE

La Collégiale romane
de Saint-Léonard-de-Noblat
(classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au titre
des « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle »)
Monts d'Ambazac
Monts de Blond
Vallée de la Gartempe
Château du Chambon

*le sinistre inventaire répertorie des sites avec des centrales déjà
construites, des projets autorisés et d'autres en cours d'études
ou d'instruction.

Y-A-T-IL UN PILOTE...?

L'éolien ne répond pas aux objectifs de lutte contre le réchauffement climatique

Que cherchons-nous pour lutter contre le réchauffement climatique ?

→ **Décarboner** les 70 à 80% de l'électricité mondiale qui sont produites par du charbon, du pétrole et du gaz, y compris en Europe.

→ **Sauf qu'en France**, le choix du mixte hydroélectricité et électricité nucléaire donne une production déjà majoritairement décarbonée.

→ **Mais**, les directives pour réduire les moyens de production électrique carbonés sont les mêmes pour tous sans s'occuper de la réalité des pays. Voici donc qu'en France, on nous vend des éoliennes pour décarboner une production déjà décarbonée.

En France les éoliennes répondent-elles à cet objectif ?

→ **Elles sont inutiles** pour lutter contre les émissions de CO2

→ **Elles ne servent pas** à consolider l'approvisionnement en électricité puisqu'elles sont intermittentes et soumises aux caprices du vent

→ **Elles ne diminuent pas** le prix de l'électricité, au contraire elles augmentent nos factures



1,7 TWh/an

L'éolien produit par an en Nouvelle-Aquitaine 1,7 TWh, ce qui est très faible. Un tiers de cette électricité est produite dans les périodes creuses, une électricité qui ne vaut rien parce qu'on ne sait pas la stocker.

→ **Donc, on produit peu avec beaucoup de nuisances.**

Si

on augmente l'éolien, il faut traiter l'intermittence

→ On ne peut pas traiter l'intermittence avec de l'hydraulique (réserves pour passer les pointes) ou le nucléaire (inertie de quelques heures).

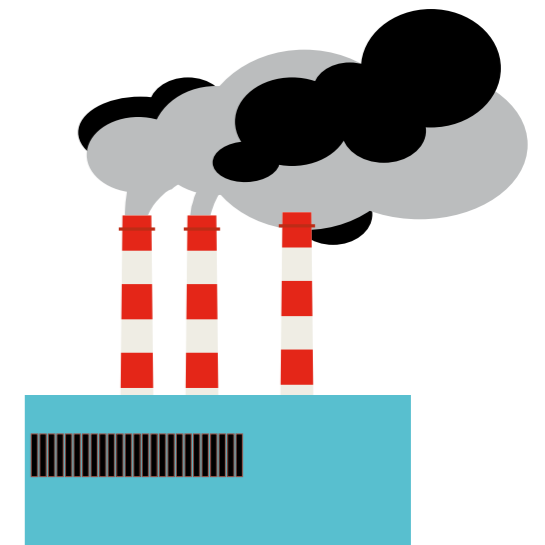
→ On traite l'intermittence avec du thermique et la production des centrales à gaz explose.

On ne sait pas remplacer un moyen de production pilotable par un moyen de production non pilotable.



La Nouvelle-Aquitaine est excédentaire en production d'électricité

- 2 centrales nucléaires
- Hydro-électricité
- Photovoltaïque
- Éolien

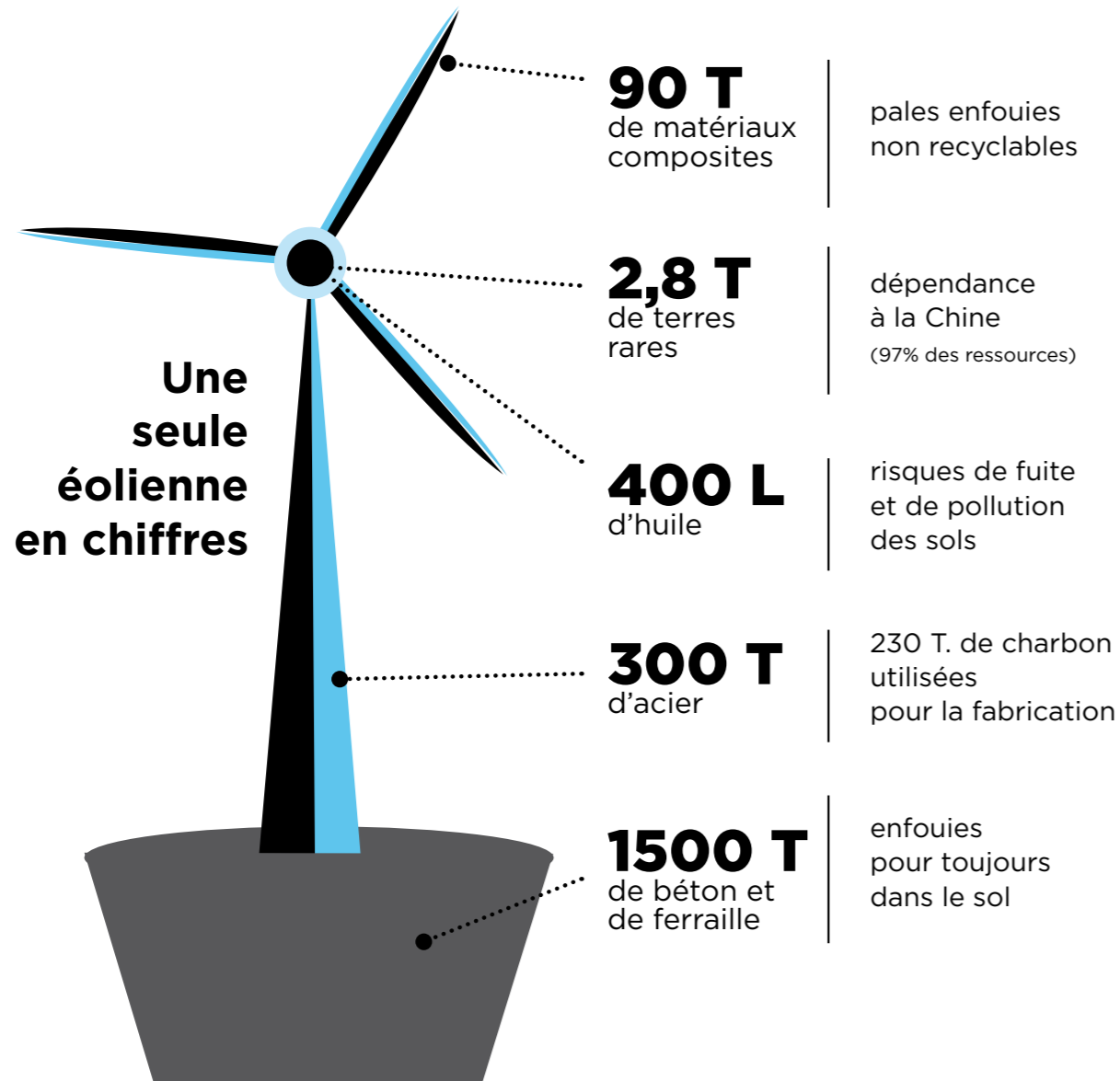


Plus on aura d'éoliennes, plus on utilisera de centrales thermiques à gaz.

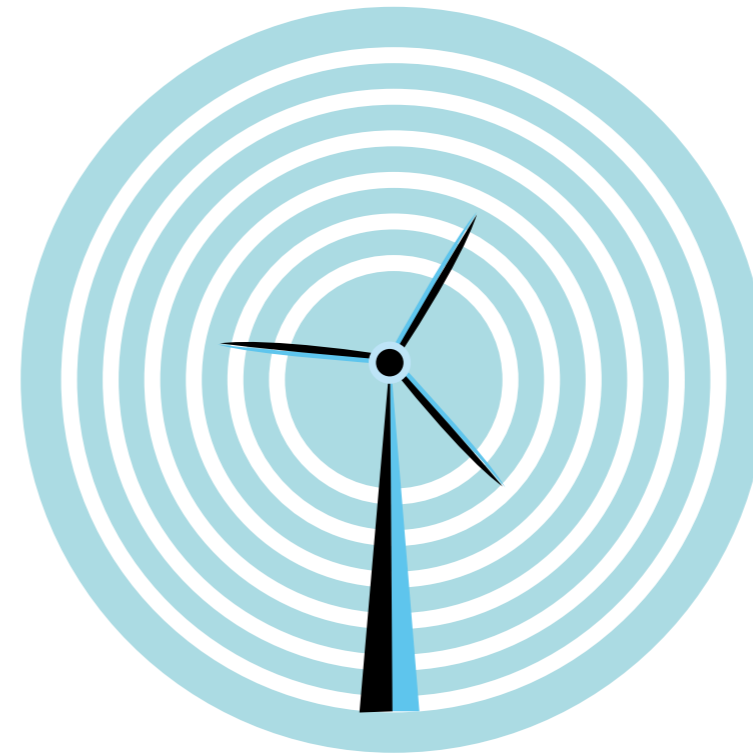
Et cela se fera de façon peu rentable, car ce fonctionnement de complément nécessite les mêmes opérations et coûts qu'un fonctionnement de plein régime.

Une éolienne n'est pas écologique et provoque de graves nuisances

L'éolien n'est pas, contrairement aux idées reçues et colportées, une énergie propre. De la construction à l'exploitation en passant par l'implantation des aérogénérateurs, cette industrie qui s'étale, envahie nos horizons et mite nos paysages est loin d'être écologiquement correct. Petit inventaire, hélas non exhaustif, des nuisances éoliennes.



Les nuisances riveraines



BRUIT ENTÊTANT

- bruit de moteur en fond sonore
- sifflements persistants et répétitifs

ACOUPHÈNES

fin du silence dans les oreilles

TROUBLES

du comportement et de santé inexplicables chez les hommes comme chez les animaux

INSOMNIES

le bruit, les infrasons, les effets électromagnétiques perturbent le sommeil des riverains à des kilomètres à la ronde

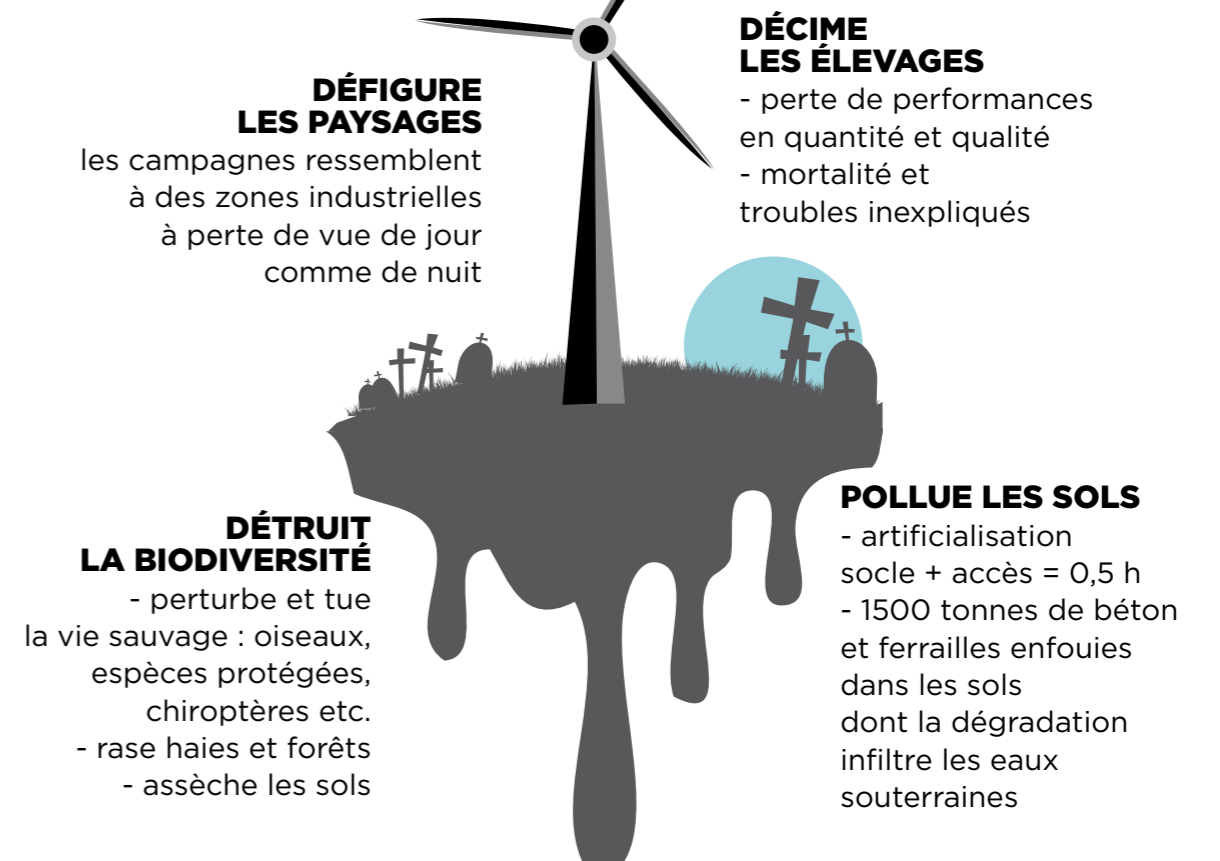
EFFETS STROBOSCOPIQUES

Le clignotement de l'ombre des pales projetée sur les paysages et dans les maisons crée des effets indésirables.

PROJECTIONS

de pales et du rotor en cas d'incendie et de glace en hiver

L'effet contre-nature



Dévaluations immobilières liées à la proximité d'éoliennes

Les promoteurs et groupes d'influence dans l'éolien nient farouchement la réalité d'une dévaluation immobilière, comme ils nient les nuisances diverses.

La charge de la preuve de cette assertion devrait leur incomber et pourtant ils n'en apportent aucune preuve et pour cause !

La dévaluation est une réalité incontestable.



Les preuves de la perte de valeur

Attestations diverses émanant d'agents immobiliers, notaires, hébergeurs et autres professionnels de l'immobilier :

• Agents immobiliers

> Cabinet MARTY CRASSAT à RIBÉRAC (24), attestation du 20/10/2016 moins-value de 30 à 50 % en moyenne.

• Notaires

> Étude de LUSIGNAN (86) en Février 2015 : décote de 20 à 30 % pour une ancienne ferme dans les DEUX-SÈVRES,
> Étude de SAUMUR (47) le 09/02/2006 : dépréciation de l'ordre de 20 à 30 % avec projet éolien à 700 m,
> Étude de ST CHELY D'APCHER (48) : moins-value «potentielle» de 30 à 40 %.

• Commissaires-enquêteurs

> Johanna Leclercq (enquête Mars 2015 dans le Morbihan) constate une « décote financière » à moins de 2 kms d'un parc éolien.
> Un autre enquêteur sur un projet à SAVIGNÉ (86), 27/11/2017, reconnaît une moins-value « estimée entre 10, 20, voire 30 % en fonction des biens ».

• Hébergeurs

(Gîtes et Chambres d'Hôtes) :

> L'AHTI (Association des hébergeurs touristiques de l'Indre) a constaté dans un sondage d'opinions auprès de 1280 touristes accueillis, en décembre 2017, que 97% changeraient de destination si des éoliennes étaient visibles, jusqu'à 2 kms
> Les Gîtes de France de l'Indre (Attestation 14.01.2016) et de Dordogne (5.12.2017) ne labellisent pas les structures situées dans les zones d'implantation.

La Jurisprudence

Les décisions des tribunaux sont la preuve la plus incontestable de cet effet nocif de l'éolien sur l'immobilier:

• Décisions accordant des indemnités ou des dommages-intérêts :

> TGI ANGERS du 9 avril 2009 accorde 36.000 € de dommages et intérêts à l'acquéreur pour dissimulation volontaire, de la part du vendeur, d'une centrale éolienne à 1,1 km du bien, en baissant le prix de 20 %.

La conclusion

D'après l'ensemble des actes, faits et attestations, il est permis de conclure à une dépréciation générale des habitations dans une fourchette large de 20 à 40 %, la moyenne se situant donc à 30 %. L'exacte dépréciation est fonction de la situation du bien, de sa nature et surtout du marché, véritable Juge.

> La cour d'appel d'ANGERS (8 juin 2010) prononce l'annulation de la vente et accorde en outre 18.000 € de dommages et intérêts à l'acquéreur
> TGI MONTPELLIER 4.02.2010 : démolition de 4 éoliennes et 200.000 € de dommages-intérêts pour préjudice de jouissance, compte tenu d'une dépréciation de 20 % de la valeur du bien.

• Décisions se basant sur une dépréciation des biens impactés

> CA RENNES 20/09/2007 confirmant TGI Quimper : sur base d'attestations du Notaire qui estime une moins-value entre 28 et 46 % de valeur, la Cour condamne le vendeur à rembourser 30.000 € sur un prix de 145.000, donc 20% de baisse.
> CA RENNES 25/03/2014 : condamnation du Promoteur à verser 21.000 € de dommages-intérêts à la propriétaire sur l'estimation de la perte de chance de pouvoir vendre au prix du marché, constatant une moins-value de 15 %.
> TGI SAUMUR du 15/03/2016 affirme : « ... l'installation d'un parc à 600 m... dévalorise NÉCESSAIREMENT l'habitation, compte-tenu des nuisances... le préjudice est futur mais ABSOLUMENT CERTAIN... ».

• Une expertise judiciaire réalisée par la FNAIM

en date du 12 avril 2019 à YSIERS (Sud Charente), à 1 h de Bordeaux conclue à une moins-value du bien de 30%.

L'ÉOLIEN QUI CACHE LES FORÊTS

...et les autres EnR en Nouvelle Aquitaine !?



L'énergie hydroélectrique

Filière essentielle, prédictible, flexible qui permet d'ajuster le besoin et la production. Si l'ère des grands barrages est derrière nous, le développement de microcentrales sur nos cours d'eau représente une opportunité majeure, très peu exploitée à ce jour, sous condition d'aménagement d'échelles à poissons.

La biomasse forestière et le bois-énergie

Ressource majeure en Nouvelle-Aquitaine, avec une production supérieure à 2 millions de m³. Elle sert au chauffage individuel, aux réseaux de chaleur urbains, et produit de l'électricité en cogénération. Cependant, il est nécessaire d'éviter les coupes rases excessives, de remettre en valeur les peuplements forestiers pauvres ou mettre en place des peuplements adaptés.



La méthanisation des lisiers et fumiers

La Nouvelle-Aquitaine, 1^{ère} région agricole et agro-alimentaire de France a beaucoup d'atouts pour le développement de cette filière : biogaz, chaleur, fertilisation avec les digestats (résidus). Mais des précautions s'imposent : échelle « à la ferme, en petit collectif », conception et entretien sérieux, insertion dans le paysage.

Le solaire thermique et photovoltaïque. La Nouvelle-Aquitaine représente 26% du parc solaire national. Et l'ensoleillement gagne chaque année un peu plus y compris dans l'est de la région. Le développement du photovoltaïque hors toitures doit veiller à ne pas réduire les espaces forestiers et ne pas conduire à une artificialisation des sols supplémentaire. Les friches industrielles sont à privilégier. L'énergie géothermique . Avec le Bassin parisien, la Nouvelle-Aquitaine est la zone la plus importante pour cette ressource. Elle peut à la fois produire de l'électricité et de la chaleur. L'accroissement des installations à Bordeaux en est la preuve.

Les énergies marines

Hydrolienne, houlomotrice, marée motrice, osmotique, thermique, biomasse algale... Avec 1100 km de côte, la Nouvelle-Aquitaine a de quoi expérimenter et produire. Le test actuellement en cours sur la Garonne à Bordeaux permet déjà de produire un certain nombre de kW.

MAIS....

« La participation des citoyens à une décision encore largement monopolisée par les dirigeants, au nom soit de la légitimité électorale soit de la compétence technique, est indispensable pour que chacun s'approprie les objectifs ambitieux des politiques destinées à atténuer les effets du changement climatique et à adapter nos territoires à ses conséquences. La participation ne peut se résumer à une technique de manipulation destinée à forcer « l'acceptabilité sociale » des projets d'aménagement, ne serait-ce que parce que c'est contre-productif comme le montrent les projets d'énergie renouvelable sur différents territoires. » (Conclusion du chapitre EnR -rapport ACCLIMATERRA-2016/2017).

Donc quels que soient les projets, cette participation est indispensable, comme est fondamental l'effort de tous pour des économies d'énergie.



PRISE DE CONSCIENCE

Des éoliennes de plus en plus inacceptables

Le 14 janvier 2020, s'exprimant à Pau lors d'une table ronde sur « L'écologie dans nos territoires », **le Président de la République** a admis la nécessité d'être « lucide », considérant que « la capacité à développer massivement l'éolien est réduite ». « Le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir dans notre pays » a-t-il reconnu en soulignant que « de plus en plus de gens ne veulent plus voir d'éolien près de chez eux, considérant que leur paysage est dégradé ».

Dans la foulée des déclarations d'Emmanuel Macron, **la ministre de la Transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne**, pourtant très favorable à l'éolien, semblait admettre dans un entretien publié par Le Monde que « le développement de l'éolien est très mal réparti en France ». « Il s'est fait de façon anarchique, ajouta-t-elle, et on a des territoires dans lesquels il y a une saturation, y compris visuelle ». Le 20 février 2020, elle déplorait devant les sénateurs « la Co-visibilité des éoliennes avec des monuments historiques » et « la sensation d'encerclement insupportable de certains bourgs ».

Le député Julien Aubert, qui a présidé la commission d'enquête parlementaire sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, mettait les points sur les « i » dans une interview du Figaro le 5 décembre 2019 : « Si on soutient les énergies électriques intermittentes, comme l'éolien, en vue de limiter le réchauffement climatique, on fait fausse route. Cette transition énergétique qui consiste à fermer des centrales nucléaires pour les remplacer par des énergies électriques intermittentes décarbonées n'a aucun impact sur le CO2 et la baisse des émissions de gaz à effet de serre ».

Dans le prolongement des travaux de sa commission d'enquête, Julien Aubert a appelé, entre autres propositions, à « déclarer un moratoire sur tout projet éolien ne faisant pas consensus localement ».

Charente : 526 éoliennes

Communes d'implantation	Développeur / exploitant	Nb éoliennes	En service	Autorisé	Refusé	Instruction	Projet
La Faye/La Chèvrerie (6) 12 Valorem	Valorem	6	6	1			
Saint Fraigne - Marsillé (6) 12 Régie d'Energie Eolienne - REE	REE	6	6	1			
Salles de Villefagnan (9) 20,7 Abo Wind	AboWind	112	112	1			
Xambes/Vervant (6) 12 Abo Wind		6	6	1			
La Tâche/St Amant de Bonnieure/St Mary (8) 16 Abo Wind		8	16	1			
Aussac-Vadalle (4) 8 Gamesa Energie France Lesterps/Saulgond (7) 14 Abo Wind		4	4	1			
Champagne-Mouton/Le Vieux-Cérier/Saint-Coutant (6) 12 Abo Wind		6	6	1			
Montjean/Villiers le Roux/Saint Martin du Clocher				1			
Theil-Rabier/La Fôret de Tessé/La Magdeleine (12) 30 Valorem		12	12	1			
Fontenille (5) 10 Compagnie du Vent		5	5	1			
Nanteuil-en-Vallée/Le Bouchage/Taizé-Aizie (16)	MAIA Eolis	19				1	
Genouillé/Surin/Lizant (86)** (10+9=19 en total)	MAIA Eolis	19					1
Brillac/Oradour-Fanais (6)	Volkswind	6		1			
Nieuil/Lussac (6)	NEOEN	6		1			
Chenon (3)	Abowind	3		1			
Yviers/Bardenac/Brossac/St Vallier (5)	EOLE-RE	5			1		
Chantillac/Baignes-Sainte-Radegonde (6)	EOLE-RE	6			1		
Auge-Saint-Médard (5)	EOLFI	5		1			
Turgon (5)	Compagnie du Vent	5		1			
Villegats (4)	Abowind	4		1			
Saint Fraigne "Les Grands Bois" (8)	Volkswind	8			1		
Chasseneuil-sur-Bonnieure (4)	Valeco	4			1		
Hiesse (4)	WPD	4		1			
St. Germain de Montbron/Vilhonneur/Vouthon (8)		8			1		
Saméole Souffrignac/Feuillade (3)	Abowind	3			1		
Le Bouchage/Vieux Ruffec (4)	WPD	4			1		
Montjean (5)	EDPR	5				1	
La Chèvrerie/La Faye (5)	Valorem	5		1			
Nanteuil-en-Vallée (12)	WPD	12				1	
Lupsault/Oradour (7)	Valorem	7		1			
Aussac-Vadalle (4)	Langa (Terre et Lac)	4		1			
Cherves-Châtelars/Lésignac-Durand (3)	Volkswind	3			1		
Baignes-Sainte-Radegonde (6)	EDF-R	6				1	
Rouillet-Saint-Estèphe (3)	VSB EN	3			1		
Saint-Laurent-de Ceris (6)	Valorem	6			1		
Alloue/St. Coutant/Ambarnac (7)	Epuron	7				1	
Cellefrouin (4)	EDF-R	4			1		
Saulgond (6)	Eurocap	6			1		

Pleuville (4)	Enertrag	4				1		
Ruffec (5)	Volkswind	5				1		
Saint Claud (5)	Valeco	5				1		
Londigny (16)/Montalembert (79)** (3+1=4 en total)	Valorem	4				1		
Coulgens/Val-de-Bonnieure/Aussac-Vadalle (5)		5				1		
Chillac et Oriolles (5)	EOLE-RE	5				1		
Barro/Condac (4)	Compagnie du Vent	4				1		
Gourville/St-Cybardeaux (6)	Volkswind	6				1		
Barbezières/Lupsault (10)	Valeco	10				1		
Mouthiers/Fouquebrune (5)	Epuron	5						1
Raix/Villefagnan/La Faye (6)	Valeco	6						1
La Faye 2 (2) 4,8 Voltalia	Voltalia	2				1		
Vouharte/La Chapelle/Coulonges (5) 27,5 Abowind	Abowind	5						1
Vervant (4) 8,8 IEL	IEL	4				1		
Saint Mary (9)	Volkswind	9				1		
Juillé/Lonnes (4) 9,6-14,4 JPee	Jpee	4						1
Saint Maurice des Lions (3)	Soleil du Midi	3						1
Courcôme/Villegats "Les Galacées" (3) 13,5 Abowind	Abowind	3						1
La Faye/Courcôme "Les Plans" (3) 13,5 Abowind	Abowind	3						1
Ambarnac (6) 20,7 WPD Abzac (5-6) 15-25,2 ENERPOLE	ENERPOL	6						1
Oradour-Fanais (5) 12-21 ,ESCOFI	ESCOFI	5						1
Jauldes/Tourriers (8-12) Plusieurs promoteurs Fouqueure (5) 28 Abowind	Abowind	10						1
Bioussac (2-3) Avis défavorable du conseil municipal fév. 2018 Eolis	Eolis	3						1
Ambérac (6) Confirmé par le maire aux vœux de 2020 Rivières (4-6) Global Wind Power	Global Wind Power	6						1
Asnières-sur-Nouère (2-6) Soleil du Midi	Soleil du Midi	4						1
Aunac-sur-Charente/Moutonneau (3-5) Aalto Power	Aalto Power	4						1
Rouillac (3) 9 VOL-V Bernac (3-4) Avis défavorable du conseil municipal 9-12 , Valeco	Valeco	4						1
Bernac (4-6) Avis défavorable du conseil municipal 12-18 ,Valeco	Valeco	5						1
Villefagnan/La Chèvrerie (5) Valorem Chassiecq (3-5) 12-20 ,Valeco	Valorem	5						1
Saint-Fraigne (4) ??? Cellettes/Maine-de-Boixe (5) Abowind Xambes (4-5) IEL Energie Chassiecq (3-5) Valeco	Abowind	4						1
Rouillac (3) VOL-V	VOL-V	3						1
Saint-Ciers-sur-B./Mouton/Saint-Front/Val-de-Bonnieure (?) RES	RES	3						1
Parzac (?) Valeco	Valeco	3						1
Chabrac (?) ???		3						1
Moulidars (?) EOLFI	EOLFI	3						1
Barbezières-Lupsault (?) Valeco	Valeco	3						1
Marcillac-Lanville (?) ???		3						1
Saint-Amant-de-Nouère (?) ??? Alloue (?) Nordex	Nordex	3						1

Charente-Maritime : 475 éoliennes

Communes d'implantation	Développeur / exploitant	Nb éoliennes	En service	Autorisé	Refusé	Instruction	Projet	Abandonné
St Crépin : 6 machines (9 MW)			6	1				
Bernay Saint Martin : 8 machines (12 MW)			8	1				
Péré : 4 machines (8 MW)		(2008)	4	1				
La Bénate : 6 machines (12 MW)		(2010)	6	1				
Bignay – Mazeray : 5 machines (12 MW)		(2012)	5	1				
Saint Mandé sur Brédoire : 6 machines (12 MW)		(2014)	6	1				
Les Nouillers : 5 machines (10 MW)n		(2014)	5	1				
Archingeay : 4 machines (8 MW)		(2015)	4	1				
Migré : 5 machines (10 MW)		(2014)	5	1				
Marsais : 8 machines (20 MW)		(2015)	8	1				
Saint Jean de Liversay/Ferrières : 9 machines (18MW)		(2017)	9	1				
Saint Pierre de Juillers : 5 machines : (12 MW)		(2017)	5	1				
Longèves : 3 machines (7MW)		(2017)	3	1				
Nachamps-Courant : 7 machines (10MW)		(2018)	7	1				
St Félix : 9 machines (26 MW)		(2019)	9	1				
Landrais / Chambon : 3 machines (9 MW) 93 machines		(2019)	3	1				
Antézant /Saint Pardout 4 machines (18 MW)			4		1			
Chantemerle sur la soie/Torxé : 6 machines (20 MW)			6		1			
Varaize : 4 machines (12 MW)		4		1				
Villeneuve La Comtesse/ Coivert : 6 machines (12 MW)			6		1			
Villeneuve La Comtesse/ Vergné : 7 machines (12 MW)			7		1			
St Loup de Saintonge : 4 machines (12 MW) Recours			4				1	
La Brousse - Bagnizeau : 7 machines (21 MW)			7		1			
Les Touches de Périgny/Gibourne : 9 machines (27 MW)			9		1			
Messac : 4 machines (12 MW) Recours			4				1	
Forges : 8 machines – (24 MW) Recours			8				1	
BernayStMartin/Breuil la Réorte/Puyrolland : 8 machines(24MW)			8		1			
Haimps/Massac : 4 machines (12MW)			4		1			
Les Eduts : 9 machines (27MW)			9		1			
Romazières/Saleignes : 8 machines (24MW)			8		1			
Voissay : 5 machines (12 MW) (refusé) (recours du promoteur.)			5				1	
Nieul le Virouil-Allas Bocage : 6 machines (?MW) (Refusé) recours promoteur			6				1	
Saint Ciers – Saint Germain : 9 machines de Vibrac (? MW) (Refusé) recours			9				1	
Cherbonnières : 6 machines (10 MW) (EP)			6				1	
St Jean de Liversay		5				1		
Puy du Lac		8				1		
Villeneuve La Comtesse/Vergné		Volkswind	5				1	
Chambon – Puyravault		12				1		
Varzay		4				1		

Saint Mard		4					1		
Cram-Chaban		6					1		
Gourvilette		4					1		
Vervant/Les églises d'Argenteuil			11					1	
Genouillé		3					1		
Courant		7					1		
Bernay- Parancay		2					1		
Doeuil sur le Mignon		7						1	
Saint Georges du Bois		7						1	
Ciré d'Aunis/Ardillères		8						1	
Saint Germain de Marecennes		6						1	
Loiré sur Nie (projet en cours)		3						1	
Nuaillé d'Aunis		4						1	
St Georges de Longuepierre		4						1	
Asnières le Giraud - Nantillé - Ste Même		7						1	
Anais		6						1	
Nachamps		3						1	
Seigné		4						1	
Epargnes :	WKN	5						1	
St Sauveur d'Aunis		16						1	
St Séverin sur Boutonne		4						1	
Bouhet : 3 machines		3						1	
Virson		5						1	
Saint Médard d'Aunis		5						1	
Saint Saturnin du Bois		3						1	
Montroy		6						1	
Longèves		3						1	
La Jarne/Croix Chapeau		3						1	
St Vivien		3						1	
La Jarrie Audouin	Nordex	8						1	
St Gemme/ Balanzac	WPD	5						1	
St Georges des Coteaux : Projet ?								1	
Nieul Les Saintes : Projet ?								1	
St Médard d'Aunis	Sameole	8						1	
St Médard d'Aunis/Ste Soulle	Eolise	8						1	
La Jarrie/Puyvineux	Eolise	3						1	
Andilly	Valorem	5						1	
Saint-Palais de Négrignac	WKN	5						1	
Estuaire de la Gironde : 40 machines (environ)	EDF-R	40						1	

Corrèze : 207 éoliennes

Communes d'implantation	Développeur / exploitant	Nb éoliennes	En service	Autorisé	Refusé	Instruction	Projet	Abandonné
AI1	ELEMENTS	6					1	
BUGEAT	NORDE1						1	
FEYT	PHOEBUS	8				1		
MARGERIDES		5					1	
NEUVIC	QUADRAN							1
PALISSE/NEUVIC	ABOWIND						1	
PERET BEL AIR	VALECO	4						
PEYRELEVADE	ESPACE EOLIEN	6	1					
SAINT ANGEL	VSB	5			1			
SAINT BONNET SARROUX	QUADRAN	7					1	
SAINT ETIENNE AU1 CLOS	AAPTOPOWER	8					1	
SAINT EUPERY LES ROCHES	ENERTRAG	5						1
LAPLEAU	QUADRAN	5					1	
CHAMBERET	ENERGIE GREEN	8					1	
LESTARD/TREIGNAC	Cie DU VENT	9					1	
VEI1 PRADINES	ENERGIE GREEN	6					1	
CAMPS SAINT MATHURIN	EOLFI	10					1	
SAINT GERAUD	Cie DU VENT	6						1
Saint cirgues la loutre	EREA	2					1	
SAINT JULIEN LE PELERIN		4					1	
SAINT PRIVAT	EREA	5					1	
BEYNAT PALAZINGES	VSB						1	
LE PESCHER	EREA	5					1	
LA CHAPELLEESPINAS SE	SAMEOLE	7					1	
SAINT AUGUSTIN	ENERTRAG	10					1	
MOUSTIER VENTADOUR	SOLEIL DU MIDI	6					1	
PERET BEL AIR	VALECO	4						
ROSIERS D'EGLETON	SAMEOLE	3					1	
PERET BEL AIR-SAINT YRIE1	AALTOPOWER	8					1	

SAINT HILAIRE FOISSAC	VALECO	10						1	
SARRAN	VALECO	12						1	
CHAMPAGNAC LA PRUNE	VSB	6						1	
CORREZE	QUADRAN	8						1	
ESPAGNAC	VALECO	5						1	
EYREIN	WPD	4						1	
SAINT PARDOUX	RAZ ENERGIE	7							
SAINT PRIEST	EOLE RES	3							

Creuse : 288 éoliennes

Communes d'implantation	Développeur / exploitant	Nb éoliennes	En service	Autorisé	Refusé	Instruction	Projet
Gentioux 6	x	6	1				
La Souterraine 4	x	4	1				
Azérables 10	x	10	1				
Saint Marien 11	x	11	1				
Bussièeres st Georges 8	x	8	1				
Saint Pierre le bost 4	x	4	1				
Boussac 6	x	6	1				
Chambonchard 6	x	6	1				
La Croix de Crozant 3	x	3	1				
Azérables saint Sébastien	Valorem	10	1				
La Souterraine	Epuron CSO energy	4	1				
La chapelle baloue	EIL	4		1			
Méasnes	Enerpole	5					1
Saint Marien	AALTO Power	2	1				
Bussièeres st Georges	AALTO Power	9	1				
Bussièeres st Georges	AALTO Power	5					1
Saint Pierre le bost la grande Jupille	3NDéveloppement	4	4				1
Boussac-Bourg - Leyrat	3NDéveloppement	4					1
Bord-Saint Georges	Escofi	6					1
Viersat	Neoen	5		1			1
Quinssaine hors département	Neoen		8				
Quinssaine hors département	Neoen		3		1		1
Chambonchard Evaux-les-bains 2	AALTO Power	6				1	1
Chambonchard Evaux-les-bains	WPD	6	1				
Chambonchard Fontanières La Croix de Crozant - Le Chauchet	Eole Res	3				1	1
	WPD			1			

Listing des projets éoliens connus en Nouvelle Aquitaine

Malleret bête Nouzerine	3N Développement	6						1	
Genouillac Roche		9			1				
Anzème	Ecodelta	8				1		1	
Glénic	Boralex -> personne	5				1		1	
St Fiel	Ecodelta	4				1		1	
Pionnat - Saint Laurent	notus	8			1				
Pionnat - Ajain	3D-développement	3						1	
Mazeirat	Notus	5						1	
St Hilaire la Plaine	Ecodelta	6				1		1	
Ahun Busseau-sur-Creuse		4						1	
Bénévent l'Abbaye		6						1	
Marsac		5				instruction		1	
Janaillat	WPD	6			1				
Thauron Mansat	Neoen	6			1	1			
Sous-Parsat Le Donzeille Lépinas		7						1	
Saint-Georges-la-pouge	ABO wind	4						1	
Vidaillat Soubrebost	Nordex SAS France ?	4						1	
Chatelus le Marcheix									
Royère de Vassivière		13						1	
Gentioux Lachaud	nordex SAS France ?	5						1	
Gentioux pigerolles		5+5						1	
Gentioux Pigerolle parc de peyrelevade				6	6				
Auriat, Chessoux, Champnetery	Eolise			3					1
Gioux clairavaux		3						1	
Gioux La nouaille		3						1	
Saint-Moreil		4						1	
Saint Pardoux Morterolle	AALTO- Power	6						1	
Saint-Pierre-Chérignat, Montboucher	3N-environnement			3					1
Laurière hors département		4				1		1	

Dordogne : 145 éoliennes

Communes d'implantation	Développeur / exploitant	Nb éoliennes	En service	Autorisé	Refusé	Instruction	Projet	Abandonné
La Roche-Beaucourt et Argentine, Chamagne et Fontaine	RES	5		1				
Verteillac, Cherval	EDPR	4				1		
Saint-Aulaye-Puymangou, Parcoul-Chenaud	Abo Wind	5				1		

Listing des projets éoliens connus en Nouvelle Aquitaine

La Roche-Chalais	Abo Wind	14							1
Saint-Aulaye-Puymangou (site de La Latière)	Abo Wind	3							1
Saint-Vincent-Jalmoutiers	Abo Wind	8							1
Savignac-les-Eglises	Valeco-EnBW	6					1		
Pensol, Saint-Saud-Lacoussière	EDPR	5							1
Saint-Jory-de-Chalais, Saint-Saud-Lacoussière	Abo Wind	4					1		
Milhac de Nontron	SDMD-Solvéo	4					1		
Beaussac	Abo Wind	8							1
Bardou, Monsac, Montaut, Naussannes	Theolia	4							1
Sainte-Orse, Temple-Laguyon, Azerat	Theolia/Futuren	7							1
Firbeix	Valeco-EnBW	4							1
Sceau-Saint-Angel	Valeco-EnBW	4							1
Busserolles et Chapniers Reilhac	Valeco-EnBW	7							1
Soudat	Valeco-EnBW	4						1	
Saint-Geyrac, Rouffignac	Alliance des Vents	10							1
Piégut-Pluviers, Busserolles	Nordex	4							1
Beleymas	Nordex	4							1
Boisse	Nordex	4						1	
Les Lèches, Saint-Géry	Nordex	11						1	
Mazeyrolles, Capdrot	Nordex	8						1	
Saint-Pardoux-la-Rivière	Nordex	4							1
Champs-Romain	Nordex-Engie	4							1

Gironde : 87 éoliennes

Communes d'implantation	Association	Développeur / exploitant	Nb éoliennes	En service	Autorisé	Refusé	Instruction	Projet
Reignac	vigieole	Valorem ZDE	20			1		
Saugon		Abowind	5			1		
Naujac		Valorem	5			1		
Maransin	Maransin Eole	Abowind	5			1		
Blayais	DDME	EDFR	40					1
Lesparre	VDM	Valorem	12					1

Landes : 145 éoliennes

Communes d'implantation	Développeur / exploitant	Nb éoliennes	En service	Autorisé	Refusé	Instruction	Projet
Rion-des-Landes, opérateur SOLVEO, 10 machines.	SOLVEO	10	10				1

Listing des projets éoliens connus en Nouvelle Aquitaine

- Garrosse, opérateur VALOREM, 28 machines.	VALOREM	28					1
- Sindères, opérateur VALOREM, 15 machines.	VALOREM	15					1
- Onesse-et-Laharie, opérateur VALOREM, 15 machines.	VALOREM	15					1
- Escource, opérateur VALOREM, 11 machines, projet TEPOS.	VALOREM	11					1
- MEZOS, opérateur EDF EN, nombre de machines inconnu.	EDF-R						1
- Lue, opérateur VALOREM, 42 machines.	VALOREM	42					1
- Lipostey, opérateur VALOREM, nombre de machines inconnu.	VALOREM						1
- Pissos, opérateur VALOREM, nombre de machines inconnu.	VALOREM						1
- Mimizan, opérateur inconnu, nombre de machines inconnu.	machines						1
Monségur, opérateur inconnu, 6 machines		6					1
Iholdy, opérateur ABOWIND, 10 machines.	Abowind	10					1
Ostibarre, opérateur ABOWIND, 8 machines.	Abowind	8					1

Deux-Sèvres : 308 éoliennes

Communes d'implantation	Développeur / exploitant	Nb éoliennes	En service	Autorisé	Refusé	Instruction	Projet
		165	1				
		71		1			
		72				1	

Vienne : 366 éoliennes

Communes d'implantation	Développeur / exploitant	Nb éoliennes	En service	Autorisé	Refusé	Instruction
		103	1			
		133		1		
		130				1

Haute Vienne : 217 éoliennes

Communes d'implantation	Développeur / exploitant	Nb éoliennes	En service	Autorisé	Refusé	Instruction	Projet
Bujaleuf : 4		4					1
Champnétery : 7		7					1
Cheissoux : 2		3					1
Royères : 4		4					1
St-Méard : 3		3					1
Chateauneuf-la-forêt : 4		4					1
		42	X				
		150					X